

Image not found or type unknown



Droits des étrangers "Répondez moi je suis très inquiète "

Par **sabouha**, le **19/01/2009** à **16:57**

Bonjour:

Je me suis mariée avec un Algérien réside en France .mon mari a déposer notre dossier du regroupement familial au prêt de chez lui a "Nanterre" en "décembre 2007" ça fait déjà "13 mois" et on a pas u de réponse.

Moi je suis à Alger et lui en France.

Qu'est ce qu'il faut faire donnez nous un conseil SVP.

Merci